

organiste de Saint-Sulpice, chargé, lui, des œuvres tombées dans le domaine public, l'éditeur ajoute, afin de calmer tous les scrupules : " Ces corrections ne portent que sur la forme. La pensée a toujours été respectée " On n'a cherché qu'à y ajouter une correction digne de la majesté du Sanctuaire."

Avant d'entreprendre leur tâche, compliquée d'un problème, les deux correcteurs, MM de la Croix et Louis Dessane, ont dû, ce me semble, l'un à Paris, l'autre à Poitiers, établir tout d'abord le bilan des défauts et des qualités des compositions sur lesquelles ils se trouvaient appelés à appliquer leurs procédés de restauration.

J'ai eu, de mon côté, je l'avoue, la curiosité de dresser cette balance, et j'inscris au passif des défauts :— absence fréquente de modulations ; enchaînement trop souvent défectueux des motifs ; phrases boiteuses, ornements d'un goût douteux, et dans tous les cas, inopportuns ; développements rares ou courts, accompagnements peu soignés ; voix écrites d'une manière incertaine ; harmonie négligée, mais facilement réparable. A l'actif des qualités des mélodies à usage religieux de Louis Lambillotte, figurent en première ligne la facilité, l'abondance, le tour heureux, naturel et séduisant que je signalais plus haut.

Ce bilan bien établi, les correcteurs, sachant que Louis Lambillotte, éclairé par l'étude, la pratique et le goût, exprimait publiquement le regret à Vaugrand (au mois de juillet 1854), six mois avant sa mort, d'avoir livré à la publicité d'informes élucubrations, et le désir de les corriger toutes, ses travaux de plain-chant terminés ; les correcteurs, dis-je, avaient dès lors pour règle de conduite de s'attacher à faire ce que l'auteur aurait fait lui-même, afin de paralyser des critiques dont il était le premier à reconnaître la justesse. Le programme se trouvait nettement tracé :—supprimer tout ce qui n'avait ni un sentiment, ni un caractère essentiellement religieux, et, par conséquent, les paillettes et fanfreluches vocales à l'italienne<sup>1</sup> ; sortir de la tonique et de la dominante pour moduler dans les tons en rapport avec le caractère spécial de chaque morceau ; varier les plans, corriger les harmonies vicieuses ; élaguer et refondre, veiller à la convenance du style, à l'appropriation des mouvements, à la vérité de l'expression. Il fallait tirer et soupeser chaque idée, abandonner les mauvaises, conserver les bonnes, ne modifier ces dernières qu'en leur faisant traverser des tonalités différentes, sans changer l'harmonie, l'accompagnement, le caractère. Mais était-il possible de moduler sans enchaîner les divers motifs les uns aux autres, sans y ajouter quelque chose, et *si peu que ce soit* ? De là, nécessité de modifications de forme, sinon de fonds. Les correcteurs n'auraient-ils pas cru devoir aller jusque-là, qu'on leur aurait certainement reproché, ce me semble, leur manque de coup d'œil, de tact dans le choix du bon et de l'élimination du mauvais ? Par conséquent, de deux choses l'une : ou renoncer à suppléer l'auteur avec un respect tout filial, et laisser ses œuvres dans leur exubérance désordonnée, ou tenter carrément ce que s'était proposé d'entreprendre lui-même un Lambillotte, rassis et complètement transformé par le commerce des Bach et des Beethoven, et qui aurait ajouté, si la mort lui en avait laissé le loisir, le suc fortifiant et

viril des maîtres allemands au style prompt, piquant, frétilant, servi à la minute, de l'Italie ; style qui, en musique sacrée surtout, me produit l'effet d'un sorbet mousseux et frais qu'on prendrait l'été sous la treille d'un couvent de Camaldules florentins. (A continuer.)

## Feu Madame F. Jehin-Prume.

C'est aujourd'hui notre pénible devoir d'enregistrer le décès prématuré de notre estimée et regrettée artiste canadienne, Madame F. Jehin-Prume, née Rosa Del Vecchio, arrivée à Montréal le vendredi matin, 11 février dernier. L'état précaire de la santé de l'aimable cantatrice n'était pas sans cause, depuis quelque temps, de vives inquiétudes à sa famille et à ses nombreux amis ; ce qui n'a cependant pas empêché que l'affligeante nouvelle de sa mort, suivant à vingt-quatre heures d'intervalle seulement celle de sa mère chérie, (décès que Madame Prume n'a point connu), ne soit tombée comme un coup de foudre au milieu du cercle de ses connaissances désolées. S'il est sur terre une consolation à une affliction aussi cruelle, M. Prume et la famille Del Vecchio si rudement éprouvés, l'auront ressentie dans l'immense manifestation de profonde sympathie qui leur a été spontanément offerte par notre population toute entière, à l'occasion des funérailles de la mère et de la fille. Nous empruntons à *la Patrie* du 14 le récit circonstancié de cette touchante cérémonie.

Ce matin ont eu lieu, à l'Eglise Saint-Jacques, les funérailles de Mme Del Vecchio et de Mme Prume, sa fille, au milieu d'un immense concours. Depuis trois jours, des milliers de personnes ont voulu payer un tribut de condoléance à une famille si rudement éprouvée, et jeter un dernier regard sur ce qui reste de celle pour qui toute la population de Montréal eut tant de sympathie et d'admiration. La foule des visiteurs se pressait tellement qu'on dut suspendre à la porte une pancarte annonçant que les membres de la famille seuls étaient admis à l'intérieur.

Quel spectacle que cette chambre mortuaire où l'une à côté de l'autre, la mère et la fille dormaient de leur dernier sommeil, comme si la mort même n'avait pas voulu les séparer. Les cœurs les plus insensibles n'y pouvaient tenir. Mme Prume reposait doucement comme une personne endormie, la bouche souriante, ayant à sa tête un crucifix d'ivoire. Elle conservait encore cet air si doux, si affable et si bon, qui lui faisait trouver un ami à toute épreuve dans chacun de ceux qui l'approchaient. Ses traits étaient à peine altérés par une pâleur de cire. Impossible de rien voir de plus touchant.

Les coins du poêle étaient tenus par l'honorable juge Dugas, par MM. L. H. Fréchette, H. C. St Pierre, J. E. Robidoux, T. Trudel et H. Beaugrand. Les trois chœurs de Notre-Dame, du Gesù et de Saint-Jacques, sous la direction de M. Couture, et la musique militaire du 65<sup>e</sup> régiment, s'étaient réunis pour rendre un dernier hommage à celle qui fut l'étoile la plus brillante et la plus aimée de notre horizon artistique, et ils ont su donner au service funèbre une solennité et un éclat touchant qui ont impressionné vivement la foule qui encombrait la vaste église dans ses moindres recoins. Jamais de mémoire d'homme, une femme n'a encore attiré à Montréal une aussi nombreuse assistance à ses funérailles.

Après la cérémonie, une longue suite a voulu reconduire les deux cercueils au cimetière de la Côte des Neiges. C'est là que reposera désormais notre chère artiste, notre bien aimée diva, au doux chant des oiseaux, sous l'ombrage mouvant des grands arbres qu'elle aimait tant. Que la terre soit légère à cette pauvre fleur si prématurément fanée.

Mme Jehin-Prume (Rosa Del Vecchio) est née à Montréal le 15 décembre 1846, d'une famille bien connue par sa position et sa fortune. La fée qui présida à sa naissance lui avait tout donné, excepté ce trésor que n'apprécient pas assez ceux qui le possèdent, la santé. Elle fut toujours faible et délicate. Mais en revanche, quel esprit pétillant, quelle intelligence prime-sautière, quel cœur largement ouvert à tout ce qui est noble et grand ! Sa beauté vive, expressive, sympathique, et le charme indéfinissable qui se dégagait de sa personne lui gagnaient tous les cœurs, et comme elle était bonne pour tous, elle ne laissa sur la terre que des amis.

A vingt ans, elle épousa l'éminent virtuose Fr. Jehin-Prume, natif de Spa en Belgique. Sa nature qui l'avait fait la femme d'un artiste lui fit aussi embrasser la carrière artistique. Comme chanteuse, elle eut de très beaux succès en Europe, principalement à Nice, et aux Etats-Unis, en 1870, à la suite de Carlotta Patti. Son principal talent était pour la romance et la chansonnette, qu'elle disait avec un charme et une grâce qui n'appartenaient qu'à elle.

1. On n'en retrouve plus dans ses *Seconda saluts*, éditées en 1854.